

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2019

Réuni le lundi quatre mars deux mil dix-neuf à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Madame Murielle BOUGIS, conseillère municipale, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, MARY, VERMOND.
Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, IMBAULT, URBAIN.

Était absente : Madame GALLOIS.

DÉSIGNATION D'UN MAIRE INTÉRIMAIRE

Madame BOUGIS donne lecture des fonctions que doit exercer un Maire intérimaire.

Deux candidats se sont présentés :

Monsieur Alain URBAIN et Monsieur Alain BAILLY.

Monsieur Alain URBAIN a eu 8 voix, il est donc désigné Maire intérimaire à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Les conseillers communautaires seront désignés ultérieurement.
- Les élections municipales complémentaires auront certainement lieu les dimanches 28 avril et 05 mai 2019.

Le Maire intérimaire,